

M. Kristiansen: Tout ce que je peux répondre à cela, monsieur le Président, c'est que mon vis-à-vis semble avoir à ce sujet des idées aussi embrouillées que le gouvernement en 1977, lorsqu'il a décidé de s'en remettre à la bonne volonté et à la bonne foi des gouvernements provinciaux du pays, qu'ils soient conservateurs ou autres...

M. McDermid: Ou néo-démocrates.

M. Kristiansen: ... et de tenir pour acquis qu'ils respecteraient le but de ce projet de loi et affecteraient ces crédits aux soins médicaux ou à l'enseignement postsecondaire. Le secrétaire d'État (M. Joyal) a fait preuve de la même ignorance, si je puis m'exprimer ainsi, et de la même naïveté lorsqu'il a laissé entendre, jeudi dernier, alors qu'il s'adressait à la Faculty Association de l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver, que c'était les critiques du projet de loi C-12 qui étaient naïfs. Selon lui, les membres de l'opposition qui critiquent l'application du programme des 6 et 5 p. 100 dans le domaine de l'enseignement postsecondaire étaient très naïfs. Une façon de résoudre le problème qu'il semble déceler serait de bien préciser dans la loi que si le Parlement autorisait le transfert de fonds aux gouvernements des provinces aux fins de l'enseignement postsecondaire, nous devrions pouvoir exiger en loi que les gouvernements provinciaux agissent de bonne foi et emploient l'argent à ces fins.

Ce que le gouvernement conservateur de la Colombie-Britannique a fait ces derniers mois est absolument honteux. Cela a nui non seulement aux étudiants et au corps professoral, mais aussi à la localité de Nelson, en Colombie-Britannique, et au reste de la province. Ce gouvernement a trahi son engagement envers le peuple canadien qui lui a fourni la plus grande partie de ces fonds. Des hausses faramineuses des frais de scolarité de 23, 25 et même 30 p. 100 sont imposées aux étudiants du niveau postsecondaire dans cette province. Le gouvernement de la Colombie-Britannique nie non seulement l'accès à l'enseignement postsecondaire aux étudiants dont les moyens financiers sont faibles, mais encore à ceux qui n'habitent tout bonnement pas ni ne travaillent dans les grands centres urbains de la province. Il a tort.

Si le gouvernement d'en face refuse d'adopter cet amendement ou quelque chose d'approchant, il sera tout aussi responsable de cet état de fait. C'est une invitation à ces gens du gouvernement de Colombie-Britannique qui aujourd'hui dirigent si mal cette province, à se conduire exactement comme ils le font en ce moment, à faire fi des principes de l'égalité de l'accès à l'enseignement. C'est mal. Les naïfs, dans cette affaire, ce sont eux. En 1977, d'autres députés ont proposé d'adopter une formule globale de financement, sans y attacher la moindre condition. Je signale avec plaisir que les membres de notre parti n'étaient pas de ceux-là. Ces autres partis sont aussi responsables de la situation dont nous sommes maintenant témoins en Colombie-Britannique et ailleurs et que cet amendement vise à corriger, en partie.

● (1530)

Dans ma propre ville, une rencontre de masse se tient au centre universitaire David Thompson. Les habitants de la ville parlent de piquetage. Des négociations sont en cours entre les représentants de la localité et ceux du secrétariat d'État fédéral. Les négociations se poursuivent toujours entre des représentants de cette localité et ceux du gouvernement provincial, à

Financement des programmes établis

Victoria, sur la question de savoir si ce service va rester accessible, de telle sorte que si nous pouvons compter sur des fonds et sur une certaine collaboration, le maintien de ces programmes sera possible à l'avenir. Pendant que ces négociations se poursuivent, le gouvernement provincial de Victoria menace de faire saisir, de nuit, les biens et les livres qui appartiennent à cet établissement. En vertu de la loi de la Colombie-Britannique, qui n'a pas encore été abrogée, la propriété de ces livres et de ces biens est assurée à la population de cette ville. Des citoyens tiennent aujourd'hui une réunion pour parler de piquetage, afin de défendre physiquement leurs droits reconnus par la loi à l'égalité de l'accès à l'enseignement et leur droit de défendre leur propriété privée et collective contre un gouvernement qui agit avec tellement de brutalité et de cruauté. Je veux parler du gouvernement de la Colombie-Britannique. Le gouvernement fédéral a eu au moins la courtoisie de parler avec les gens, de négocier de bonne foi avec eux le maintien de certains programmes d'enseignement dans cette localité.

Même si j'ai des critiques à formuler à certains égards, je voudrais féliciter et remercier le secrétaire d'État fédéral qui nous a ménagé une rencontre, au maire de ma ville, aux consultants de la ville de Nelson, aux représentants du comité d'action de l'Université David Thompson et à moi, jeudi dernier. Il a consenti, en réponse à nos demandes, à financer au moins le coût de la recherche et du développement qui se fait, aux frais des citoyens de Nelson. D'autres localités de la région ont des fonds pour aider ma ville à supporter ce que lui coûte la recherche et les négociations concernant d'autres établissements qui pourraient souhaiter s'y établir. Il a accepté de contribuer au financement des négociations et des délégations qui ont été envoyées à Victoria et à Ottawa afin de défendre les droits de nos jeunes et de notre collectivité. Quand le secrétaire d'État fédéral a eu connaissance des difficultés économiques qui sévissent dans notre collectivité, il a immédiatement accepté d'aider à défrayer ces coûts en versant une somme symbolique.

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre. Je dois rappeler au député que la motion à l'étude est la motion n° 4. La règle de la pertinence s'applique, et le député devrait traiter de cette motion.

M. Kristiansen: Monsieur le Président, j'en arrive au fait, et on verra que mes propos se rattachent à l'objet du débat. Je crois qu'il n'est pas normal que nous soyons obligés de compter sur la bonne volonté du secrétaire d'État ou de tout autre ministre pour avoir accès aux installations d'enseignement postsecondaire; nous devrions avoir le droit le plus strict d'utiliser ces installations à notre guise. Depuis des années, le gouvernement fédéral accorde des sommes importantes au gouvernement de Colombie-Britannique, comme à ceux des autres provinces, au titre de l'enseignement postsecondaire. Aucun autre gouvernement provincial n'a manifesté autant de cynisme que celui de Colombie-Britannique et ne s'est autant dérobé à ses responsabilités. Le bill à l'étude plafonnera ces augmentations dans le cadre du programme des 6 et 5 p. 100, mais au moins, il y aura des augmentations. Dans notre province, ces augmentations ne sont pas accordées, et le gouvernement provincial a même réduit le budget de l'enseignement postsecondaire.